

La BAD : établir un lien entre politique et pratique pour une Afrique que nous voulons

Juin 2014

Jean Baptiste HARELIMANA, Chargé de programme IAM

Sigles et Abréviations

AA	Assemblées annuelles
AID	Association internationale de développement
AGTF	Africa Growing Together Fund
APP	African Panel Progress
BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque Mondiale
BRICS	Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud
CEA-ONU	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
CEA	Communauté économique africaine
CER	Communauté économique régionale
CUA	Commission de l'Union africaine
DSP	Document de stratégie par pays
FAD	Fond africain de développement
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FSN	Fond spécial du Nigérian
GBAD	Groupe de la Banque africaine de développement
IDE	Investissements directs étrangers
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
ONU	Organisation des Nations Unies
OUA	Organisation de l'unité africaine
PMR	Pays membres régionaux
PMnR	Pays membres non régionaux
PPP	Partenariat privé-public
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
TICAD	Tokyo International Conference on African Development
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance

Les processus de mondialisation et d'internationalisation, en partie endigués jusqu'à la fin du XXe siècle par le caractère bipolaire du monde, ont pris de l'ampleur et transformé l'économie monde. L'évolution du monde depuis la fin des années 1960, époque de la création de BAD, démontre que le monde du début du 21ème siècle est bien différent de celui dans lequel est né la BAD.

La Banque africaine de développement est une institution multilatérale de financement ayant pour objectif de contribuer au développement économique durable et au progrès social de ses pays membres régionaux (PMR) individuellement ou collectivement. Elle mobilise et octroie des ressources financières pour l'investissement et participe aux efforts de développement en fournissant conseils politiques et assistance technique. Fille d'une conjoncture historique bien spécifique, née de l'expérience et du processus de (dé) colonisation. C'est au moment de sa naissance que les antagonismes entre les groupes de Casablanca et de Monrovia se sont exprimés de la manière la plus forte. L'histoire de la BAD commencée donc en 1964, a vu l'institution grandir, au point de compter 54 pays membres régionaux (PMR) et 32 bureaux extérieurs répartis à travers le continent. Depuis lors, de nombreux changements sont survenus qui ont affecté tant l'Afrique que le monde entier. Depuis sa création, la BAD a subi diverses phases de croissance et de réforme visant à la mettre à niveau et à l'adapter constamment aux situations et aux besoins changeants de ses membres. La BAD a fait preuve d'une résilience remarquable aux changements fondamentaux produits dans le système international, aussi bien qu'aux défis successifs auxquels elle a été exposée et dont elle est en fait sortie fortifiée.

Les membres régionaux font ainsi l'éloge de la BAD, qui est à leurs yeux très performant et fiable et dont ils estiment la capacité à favoriser l'émergence économique de l'Afrique. Les membres non régionaux souscrivent à cette évaluation positive. Les bons résultats de la BAD, ainsi que sa crédibilité internationale semblent montrer qu'elle est en mesure de faire vraiment ce pourquoi elle a été créée avec l'ensemble des moyens dont elle est dotée. Elle dut déplacer temporairement son siège social d'Abidjan (depuis 1965) à Tunis en 2003, à la suite des événements politiques ayant lieu en Côte d'Ivoire. Ce n'est donc pas sans raison

qu'elle peut aujourd'hui se flatter de posséder la confiance des pays membres.

1. Structure et agenda stratégique

Le Groupe de la Banque africaine de développement (GBAD) est une institution financière de développement multilatéral et régional qui comprend trois entités : la Banque africaine de développement, le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigeria (FSN). Les contributions des pays à la BAD et au FAD déterminent leur nombre d'actions, qui lui-même définit l'importance des droits de vote au conseil d'administration. Le Fonds africain de développement est devenu le plus grand guichet de prêt de la BAD. Il offre des prêts hautement concessionnels (c.à.d. des prêts à taux d'intérêt très faibles assortis d'une longue période de remboursement) et des dons à des pays à faible revenu qui ne sont pas en mesure d'emprunter des fonds à la BAD aux taux du marché. Les pays pouvant bénéficier de financements mixtes peuvent aussi contracter des emprunts auprès du Fonds.

Le conseil des gouverneurs est l'organe suprême de la BAD. Il est l'organe en charge de la formulation des politiques le plus haut placé de la Banque. Le Conseil comprend un représentant de chacun des pays membres. Le Conseil des Gouverneurs émet des directives générales sur les opérations de la Banque et approuve les amendements apportés à l'Accord, l'admission de nouveaux membres et les augmentations de capital de la Banque. Le Conseil des Gouverneurs de la BAD élit un Conseil d'administration composé de 18 membres. Douze administrateurs sont élus par les PMR et six par les PMnR pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Le Conseil d'administration surveille toutes les opérations de la Banque.

Le Conseil des gouverneurs procède à l'élection du président de la BAD, lors d'une séance à huis-clos où ne sont admis que les gouverneurs et gouverneurs suppléants des PMR et PMnR. Le candidat à la présidence doit être présenté par le gouverneur du PMR dont il détient la nationalité. Il est élu pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Le conseil d'administration est chargé de la conduite des opérations générales de la banque, et, à cette fin, il dispose du droit d'exercer tous les pouvoirs de la BAD, à l'exception de ceux qui sont exclusivement réservés au conseil des gouverneurs. Par son caractère « africaine » malgré une présence non négligeable de membres occidentaux, la BAD se distingue des institutions financières internationales que sont la Banque mondiale et le Fonds monétaire

international, communément perçus comme les représentants des intérêts occidentaux.

Le président de la BAD gère les opérations quotidiennes de la BAD sous la direction du conseil d'administration. A cet égard, il rend compte de la bonne application des politiques et directives émises par le conseil. En juillet 2006, la BAD a lancé une profonde réforme institutionnelle afin de renforcer d'une part l'efficacité de ses opérations sur le terrain et, d'autre part, son rayonnement en tant que centre de partage des connaissances sur l'Afrique. Dans la conduite des affaires de la BAD, le président s'appuie sur un économiste en chef et 5 vice-présidents qui supervisent 30 départements, avec 57 divisions et 6 unités organisationnelles. En cinquante ans, la BAD est devenue un acteur majeur de développement. Ses Assemblées annuelles est l'occasion de passer en revue les opérations de l'institution au cours de l'année écoulée et d'examiner et approuver les activités à venir.

Aujourd'hui, la BAD s'est donnée comme mission principale la transformation de l'Afrique. Son « agenda stratégique » comporte un triple objectif : tout d'abord, créer les conditions d'une « croissance économique durable », second objectif, un « développement inclusif » qui profite au plus grand nombre ; le troisième objectif porte sur « une bonne gouvernance », condition d'une gestion saine et sans corruption permettant une répartition juste des fruits de la croissance.

Pour réaliser son « agenda », l'institution multilatérale cible cinq priorités opérationnelles. En premier lieu, faire reposer son action sur le « développement du secteur privé », que la Banque considère être vertueux par rapport à un secteur public jugé trop souvent inefficace et plus coûteux. L'intégration régionale » représente le second volet de cette démarche, et constitue un des traits les plus caractéristiques de la philosophie du développement de la BAD, suivent le développement des infrastructures, compétences technologiques et gouvernances et responsabilités.

2. 2014 : Des assemblées annuelles pas comme les autres

La 49^{ème} session des assemblées annuelles (AA ci-après) de la Banque africaine de développement (BAD) s'est tenu du 19 au 23 mai à Kigali, la capitale du Rwanda en présence de plus 3 000 invités au titre desquels des personnalités comme Ali Bongo Ondimba, Yoweri Museveni, Mohamed Ould Abdel Aziz, Macky Sall, William Samoel Ruto, chefs de l'Etat respectifs du Gabon, de l'Ouganda et de la Mauritanie, du Sénégal et Vice-président du Kenya. Il y avait également les anciens présidents Thabo Mbeki, Olusegun Obasanjo, Benjamin Mkapa, Festus Morgae du Botswana, la présidente de la commission de l'Union Africaine, madame Dlamini NKosazana Zuma.

Elle a rassemblé 78 pays- 53 pays africains et 25 pays non africains – membres de la Banque africaine de développement dans le cadre du Conseil des gouverneurs du Groupe, 74 organisations internationales et régionales, le secteur privé, des organisations issues de la société civile et des personnalités éminentes, qui ont grandement contribué aux débats. Elles se tiennent au moment où la BAD célèbre ses 50 ans de vie. Elle a permis d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action adopté en 1964 afin d'engager de nouvelles discussions sur l'émergence africaine.

Après cinq jours de discussions approfondies consacrées aux principales questions de développement qui touchent l'Afrique et le monde, il ressort qu'en 50 ans, la BAD a financé 910 projets d'agriculture et développement rural (13 001 millions de dollars USD), 1 404 projets d'infrastructures (45 455 millions de USD), 148 projets industriels dans les mines et carrières pour un financement de 4 875 millions de USD. La BAD a aussi financé 285 projets liés à la finance (13 013 millions de USD), 681 projets sociaux (10 251 millions de USD), 3 projets de développement urbain (4,4 millions de USD).

La BAD a aussi investi dans l'environnement avec 365 millions de USD pour 22 projets, les projets multisectoriels (550 millions de USD) pour un coût de 17 212 millions de USD et enfin 498 autres projets d'une valeur de 14 512. Tous ces projets ont été approuvés entre 1967 et 2013. Selon un rapport 2014 de la banque, pour les

50 prochaines années, la BAD rêve d'un continent prospère basé sur une croissance inclusive et environnementale soutenable, un continent intégré basé sur l'unité et le panafricanisme.

La BAD espère aussi que l'Afrique devienne un continent caractérisé par la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits humains et l'Etat de droit. Un continent pacifié et sécurisé avec une identité culturelle forte, un partenariat mondial solide et influent. L'action de la BAD pour les 50 prochaines années est résumée dans le projet Africa 50 fondé sur la livraison des infrastructures transformationnelles.

3. Synthèse générale : cinquante années de l'Afrique que nous voulons

Depuis sa création, la BAD a servi de cadre commun pour l'action et la coopération continentale sur le développement économique et social. A 50 ans d'existence, il appelle à une approche de politique intégrée afin d'assurer un développement économique et social inclusif dans le cadre d'un programme de développement qui répond aux aspirations de tous les peuples africains. Loin d'être un slogan à la mode, l' « Afrique que nous voulons », le thème sous lequel étaient placé les AA de Kigali ambitionne de façonner une Afrique prospère ou du moins donner le contenu conceptuel à ce slogan.

Les divers documents informels et les rapports officiels qui ont encadré les discussions relatives à l'avenir de l'Afrique se sont efforcées de focaliser le débat sur la transformation en tenant compte du changement dans l'architecture financière internationale, avec la montée des BRICS et l'amélioration des flux d'IDE. Les Assemblées annuelles ont été précédées par les réunions des organes subsidiaires du conseil des gouverneurs, de la présentation financière, des consultations du FAD, des séminaires de haut niveau sur les thèmes variés. L'avenir de l'Afrique tracé à Kigali est attesté par le choix des sujets traités, d'une volonté d'aborder des thèmes actuels et futurs, sans jamais perdre de vue le lien indéfectible entre le passé et l'avenir.

Les AA ont fait valoir les contributions de la BAD au développement de l'Afrique au cours des cinquante dernières années et a souligné combien cette initiative a joué un rôle important pour mobiliser l'intérêt de la communauté internationale et la pousser à s'engager en faveur du développement du continent ou pour élargir l'action des partenaires internationaux en faveur des initiatives africaines d'atténuation de la pauvreté et d'accélération de la croissance économique.

Les AA ont pris note de ce que de nombreux pays africains ont connu ces dernières années des améliorations constantes dans le sens de la consolidation de la paix, de la bonne gouvernance, de la croissance économique et du développement social. Le taux de croissance économique du continent s'est nettement amélioré puisqu'il est

passé de 3 % en 1999 à 5,3 % en 2006 et devrait avoir atteint 5,9 % en 2007. Une politique économique saine a permis dans de nombreux cas d'améliorer les niveaux d'échange et d'investissement.

Les AA ont évalué les opportunités qu'offre la croissance actuelle pour faire des progrès tangibles et significatifs dans la réalisation des OMD et insisté sur l'importance d'une approche participative et d'un échange de bonnes pratiques. La croissance inclusive correspond largement aux OMD, qui sont des objectifs clairs, définis dans le temps, pour des priorités en matière de développement sur lesquelles la communauté internationale s'est mise d'accord. Il a été généralement convenu et reconnu que le leadership politique, une approche multisectorielle et des ressources internationales et nationales supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les OMD. De nombreux participants ont également souligné qu'il faut adopter une approche axée plus généralement sur les résultats et créer un système dont l'Afrique aura la maîtrise pour évaluer les performances économiques.

L'éducation est la pierre angulaire du développement. L'acquisition de connaissances et de compétences par l'éducation permet de s'ouvrir au monde et d'améliorer ses perspectives d'avenir. En outre, le renforcement des capacités des populations favorise la réduction de la pauvreté, la croissance économique ainsi que le développement scientifique et technologique. De plus, la promotion d'une compréhension mutuelle entre toutes les religions et les groupes ethniques est essentielle pour la stabilité et la paix dans le monde, et l'éducation joue aussi un rôle important à cet égard. Il n'en reste pas moins que les pays en développement doivent faire face à de nombreux problèmes en termes de quantité et de qualité de l'enseignement.

Les AA ont insisté sur la nécessité, pour les pays africains, d'accroître l'accès à l'éducation de base tout en améliorant simultanément la qualité de l'enseignement, afin de parvenir à l'Éducation pour tous et à l'OMD 2, et d'avoir les ressources humaines nécessaires pour une croissance et un développement socio-économique durables. Elle a insisté sur l'importance de la parité des sexes à cet égard. Les participants ont cité la construction/rénovation d'écoles, les ressources humaines et l'accès à des outils pédagogiques suffisants et adéquats comme les principaux

défis à relever pour améliorer l'éducation de base en Afrique, surtout dans les zones rurales.

L'enseignement supérieur devrait jouer dans chaque pays un rôle central pour répondre à la nécessité d'établir une société fondée sur le savoir, notamment en créant des connaissances et de l'innovation (recherche), en formant les ressources humaines qui stimulent le développement socioéconomique (éducation), en résolvant les problèmes de développement qui avec la mondialisation continue de l'économie et de la société sont d'une complexité croissante, et en retournant les bénéfices à l'industrie et à la société (contribution sociale), tout en se concentrant sur la période post-OMD .

Les AA ont souligné l'importance cruciale du secteur privé pour la croissance, y compris pour diversifier l'économie et faire des investissements clés qui assureront une croissance soutenue. De meilleurs partenariats public-privé sont souhaitables pour renforcer la confiance et accroître les investissements privés nationaux et internationaux.

Pour les AA, la participation aux chaînes de valeur mondiales est essentielle à la transformation de l'Afrique. En participant de manière plus effective à la production mondiale de biens et services, l'Afrique peut transformer son économie et réaliser une percée en termes de développement, selon les Perspectives économiques en Afrique, publié le 19 mai, lors des Réunions annuelles du Groupe de la Banque africaine de développement. « Afin de soutenir la croissance économique et de s'assurer qu'elle crée des opportunités pour tous, les pays africains doivent continuer à reconstruire des amortisseurs de chocs et mettre en œuvre une macro-gestion prudente. Tout relâchement dans la macro-gestion nuira la croissance économique future » a déclaré Mthuli Ncube, Economiste en Chef et Vice-président de la Banque africaine de développement.

Les AA ont pris note de ce que la croissance du secteur agricole africain et les réformes rurales étaient indispensables pour la croissance économique et la sécurité alimentaire et pouvaient contribuer à la réduction de la pauvreté. Comme plus de deux tiers des Africains habitent en zone rurale et comptent sur l'agriculture pour leurs revenus et leurs moyens de subsistance, ce secteur est vital pour la

croissance économique. L'Afrique compterait plus de la moitié des terres cultivables de la planète mais à cause du manque d'infrastructure, les cultivateurs peuvent perdre plus de la moitié de leur production avant de pouvoir l'écouler.

A cet égard, il a été fait état de l'importance de la transformation et des coopérations sud-sud et triangulaire, des transferts de technologie pour la production de meilleures semences, d'une aide financière pour l'achat d'engrais et de la création de groupements d'agriculteurs. Selon le rapport de cette année de l'Africa Progress Panel, intitulé « Agriculture, Pêche et Capitaux : le financement des révolutions verte et bleue de l'Afrique », l'Afrique a le potentiel non seulement de se nourrir elle-même, mais aussi de nourrir d'autres régions. Le rapport constate que les pays africains peuvent réduire la pauvreté et les inégalités en stimulant l'agriculture. Il y a un potentiel important dans le secteur de l'Agriculture qui s'il est exploité pourrait créer des emplois.

L'emploi des jeunes : Les jeunes africains sont généralement présentés comme des participants inactifs par rapport à l'action gouvernementale et des bénéficiaires passifs de l'aide au développement Partout à travers l'Afrique, les jeunes se rendant compte des exigences de leur temps, embrassent les technologies dernier cri pour repousser les frontières de la production et mobilisent les ressources pour créer des opportunités à eux- mêmes et à d'autres. Bien que la plupart de leurs actions semblent être faites au hasard, ils prennent des mesures pour stimuler le changement dans les sphères politique, économique et sociale. Ce dont ces jeunes émergents ont besoin, c'est un soutien structuré. D'ici 2025, dans la plupart des pays africains, la classe moyenne sera devenue majoritaire, ce qui attise déjà l'appétit de certains investisseurs en quête de marchés de consommation.

Les AA ont souligné les progrès significatifs accomplis par l'Afrique pour faire avancer la consolidation de la paix ces dernières années. Les participants ont noté qu'il fallait renforcer cette tendance positive, fondement du développement. Ils ont reconnu qu'il était important que les dividendes de la paix touchent la population tout entière. La conférence a insisté sur la nécessité de fournir un appui sans faille à un large éventail de mesures de consolidation de la paix, et ce dès les premiers stades de la reconstruction post-conflit. Afin d'arriver à la paix et à un

développement durable, une prévention active des conflits se révélerait plus efficace qu'une simple réaction aux conflits en cours. Les participants ont notamment recommandé une approche globale de la prévention des conflits par les pays africains et la communauté internationale.

Les investissements étrangers au cours des dix dernières années ont été six fois plus importants que pendant la décennie précédente et les relations commerciales avec les puissances économiques émergentes, telles que la Chine, l'Inde et le Brésil, se développent rapidement. L'économie mondiale, a contribué à une réévaluation de la place et du rôle des investissements directs étranger (IDE) dans les économies nationales. Pendant longtemps, le comportement des Etats vis-à-vis des IDE a été changeant, tantôt suspectés de mettre en péril l'indépendance nationale, tantôt attendus pour résoudre les problèmes d'emploi. Aujourd'hui, le changement d'attitude opéré par les gouvernements des différents pays, tant du Nord que du Sud, s'est traduit par des politiques plus libérales à l'égard des IDE et des firmes multinationales. Dans ce sens, le renforcement de l'attractivité est devenu un objectif explicite de politique économique aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Les investissements étrangers en Afrique connaissent un essor remarquable depuis quelques années.

Ces flux sont passés de 14 milliards de dollars en 2002 à 67 milliards de dollars en 2012. Ce qui démontre un intérêt certain surtout si on tient compte de la crise financière de 2008. Les flux de capitaux privés étrangers surpassent maintenant l'aide publique au développement. L'aide est passée de 18 à 43 milliards de dollars sur cette période. En taux de croissance, les flux de capitaux ont cru de presque 20 pourcents par an contre 12 pour cent pour l'aide. Cette croissance des flux de capitaux est en partie tirée par la Chine et les autres pays membres des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Inde et Afrique du Sud). Ces pays comptent maintenant pour plus du quart des flux de capitaux vers le continent et cette tendance est à la hausse.

La gouvernance : La conférence a salué les progrès accomplis pour améliorer la gouvernance dans beaucoup de pays africains. Elle a estimé que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, une initiative de l'UA/NEPAD, est un succès. Elle a

salué le soutien important du PNUD à cette initiative. Les participants continuent d'accorder la priorité au renforcement des capacités des branches exécutive, législative et judiciaire ainsi que des administrations publiques et des institutions électorales.

La vision du la BAD est celle d'une « Afrique régie par des gouvernements transparents, responsables et compétents et des institutions fortes, capables de stimuler une croissance inclusive et durable ». Mais, en attendant, des goulots d'étranglement, et pas des moindres freinent l'évolution du continent.

4. Quelques Décisions prises

Les gouverneurs ont félicité la direction et le personnel de la Banque pour les nombreuses politiques, initiatives et activités innovatrices mises en place au cours de l'année écoulée. Ils ont également souligné l'importance du leadership stratégique pour relever les défis auxquels le continent est confronté dans la réalisation des rêves de ses peuples. Les gouverneurs ont approuvé les grandes initiatives de la Banque, son rapport annuel 2013 et ses comptes contrôlés, ainsi que ses opérations et programmes à venir.

Ces défis peuvent être relevés par l'intégration économique et la résolution des conflits, comme l'ont suggéré les gouverneurs. Ceux-ci ont décidé de réduire les obstacles matériels et non matériels à l'intégration économique, et se sont engagés à coopérer avec le secteur privé pour promouvoir l'emploi productif.

Soulignant l'importance de l'égalité des sexes, pierre angulaire de la croissance inclusive, les gouverneurs ont vivement encouragé la Banque à pleinement mettre en œuvre sa Stratégie pour l'égalité des sexes dans le cadre de ses activités de budgétisation et de programmation nationales, régionales et sectorielles. Les participants ont reconnu l'importance de la société civile et encouragé celle-ci à prendre une part active dans les activités de la BAD.

Ecobank Transnational Incorporated, principal groupe bancaire régional indépendant panafricain et présent dans 35 pays africains, a obtenu l'octroi d'une facilité de financement du commerce de 200 millions de dollars. La TMB élue Meilleure Banque en Afrique Centrale KIGALI. Banque Populaire élue meilleure banque d'Afrique du Nord.

Les bouleversements survenus au cours des dernières décennies sur la scène internationale, le creusement de l'écart, en termes de priorités, entre l'Afrique et l'Europe, qui ont vu chacune le nombre de leurs membres augmenter, l'animosité créée par la durée des négociations en vue des accords de partenariat économique et l'immobilisme vis-à-vis d'approches plus régionales risquent de se conjuguer pour former une barrière insurmontable à la poursuite d'un partenariat né d'un monde aujourd'hui disparu.

Les bouleversements survenus au cours des dernières décennies sur la scène internationale, le creusement de l'écart, en termes de priorités, entre l'Afrique et l'Europe, qui ont vu chacune le nombre de leurs membres augmenter, l'animosité créée par la durée des négociations en vue des accords de partenariat économique et l'immobilisme vis-à-vis d'approches plus régionales risquent de se conjuguer pour former une barrière insurmontable à la poursuite d'un partenariat né d'un monde aujourd'hui disparu.

5. Vers le changement de paradigme de partenariat

La mondialisation a conduit à un accroissement de l'activité économique partout dans le monde, mais elle a aussi posé des problèmes qui ne peuvent être résolus par des pays ou des régions seuls. On peut notamment citer les inégalités croissantes de revenus et la contagion instantanée des crises économiques et financières sur la scène mondiale. Trouver des solutions à ces problèmes impose de sortir de l'ancien cadre, où les pays développés jouaient un rôle central, pour coopérer avec les pays émergents et en développement.

Ces dernières années, les pays émergents ont étendu activement leur coopération internationale et les acteurs du développement se diversifient, comme le montre l'intensification de la coopération Sud- Sud entre pays en développement. Les ONG et les fondations privées s'engagent également toujours plus dans la coopération au développement, tandis que les entreprises privées développent les activités de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Il est important de créer des réseaux efficaces entre ces acteurs et de les exploiter afin d'améliorer la qualité de la coopération pour le développement. Pour appuyer les efforts collectifs en faveur de la réalisation des OMD via ces partenariats, il faut mobiliser davantage de ressources financières telles que les investissements du secteur privé et les mécanismes innovants comme les prélèvements de solidarité internationaux.

5.1. La multilatéralisation de l'aide internationale

Comme l'illustrent les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la tendance récente est à l'établissement d'objectifs communs par la communauté internationale où différents pays et organisations coordonnent la fourniture de leur aide pour atteindre ces objectifs. Dans le passé, la coopération s'articulait autour des projets individuels, mais ces dernières années elle se concentre davantage sur l'appropriation des pays partenaires, dont les plans de développement et les priorités sont soutenus par les pays donateurs et les agences d'aide qui travaillent conjointement à l'atteinte des objectifs de développement de ces pays. Les bailleurs de fonds doivent donc adapter leur aide aux priorités définies dans les stratégies de développement des pays partenaires.

L'aide multilatérale est une aide indirecte aux pays en développement qui transite par des institutions internationales financées par les pays membres. Les contributions sont versées aux agences spécialisées des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux banques multilatérales de développement, dont la Banque mondiale(BM), l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque africaine de développement (BAD). Soucieux d'améliorer la qualité de ses prestations et le dialogue avec les bénéficiaires de ses interventions, le Groupe de la BAD est doté de bureaux locaux dans 32 de ses pays membres régionaux, certains bureaux couvrant plusieurs pays.

L'aide au développement accordée par la BAD adopte un cycle de projet qui suit un certain nombre d'étapes. Le premier cycle sur lequel il convient d'insister commence par l'élaboration d'un Document de stratégie par pays (DSP). Le DSP couvre une période de deux ans. Il est basé sur les priorités énoncées dans la Stratégie de réduction de la pauvreté du pays membre régional. Les DSP énoncent l'ordre du jour s'agissant des réformes et du développement, orientent les priorités en matière d'investissement et de politiques, et suggèrent les modes d'allocation des ressources. Une fois que le Conseil d'administration de la BAD adopte le DSP d'un pays, celui-ci sert de base à l'engagement de la BAD dans des études, accords de projets et de programmes dans le pays en question. Suis alors l'évaluation, Approbation par la Banque, suivi de la signature et de l'entrée en vigueur de l'accord de prêt, Réalisation par l'organe d'exécution, Évaluation et audit du projet .Depuis 2006, l'institution met un accent particulier sur les domaines stratégiques tels que: les infrastructures, le secteur privé, l'appui aux réformes économiques et la gouvernance, la promotion de l'enseignement supérieur, de la technologie et de l'enseignement professionnel, et la promotion de l'intégration régionale.

5.2. Reconfigurer le partenariat avec des pays émergents

Les nouvelles tendances montrent que le groupe BRICS est devenu récemment une force majeure dans l'économie mondiale. L'OCDE prévoit que l'équilibre du pouvoir

économique devrait changer de manière spectaculaire au cours des 50 prochaines années, la Chine devenant la plus grande économie du monde (remplaçant les États-Unis). Les échanges commerciaux de l'Afrique avec les BRICS se sont développés plus rapidement que ses échanges commerciaux avec toute autre région du monde : ils ont doublé depuis 2007 pour s'établir à 340 milliards de dollars en 2012 et devraient atteindre un montant de 500 milliards de dollars d'ici à 2015. Les AA ont approuvé les efforts entrepris pour élargir les partenariats stratégiques pour le développement de l'Afrique, et notamment la participation active des pays industrialisés émergents, qui peuvent jouer un rôle considérable dans les coopérations sud-sud et triangulaire.

5.2.1. Le Japon

Le Japon souhaite apporter une dimension nouvelle dans ses relations avec l'Afrique grâce à ses programmes d'investissement et à ses aides dans de nombreux secteurs d'activité. Il faut rappeler que le processus de la TICAD fut lancé en 1993, à une époque où l'intérêt de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique se dissipait en raison de la fin de la Guerre froide. Au cours des dix années suivantes, le processus de la TICAD n'a cessé de promouvoir le développement de l'Afrique du point de vue des pays et peuples africains en aidant l'Afrique à mieux maîtriser l'appropriation de ses programmes de développement.

Au cours de la 5ième conférence, deux sujets importants ont été abordés : la réintégration de la Somalie au sein de la communauté internationale après les élections démocratiques dans ce pays, la création d'un fonds de 24 milliards d'euros pour permettre à l'Afrique de poursuivre ses efforts en matière de démocratisation, de recherche de la paix, de stabilité politique et de développement économique dans des domaines variés comme la construction des infrastructures et la lutte contre la pauvreté. Ces fonds serviront essentiellement à financer les infrastructures, la formation professionnelle, le secteur de la santé et de l'agriculture. Le Japon souhaite rivaliser avec la Chine dans la conquête du continent par l'intermédiaire de ses entreprises.

5.2.2 L'Inde ou le modèle indien de Partenariats privés-publics (PPP)

L'analyse sectorielle de l'investissement direct étranger (IDE) de l'Inde en Afrique montre que les relations entre les investisseurs indiens et les pays hôtes en Afrique sont profondément motivées par leurs relations commerciales. L'Inde est actuellement le quatrième partenaire commercial de l'Afrique, tandis que ce continent est le sixième partenaire commercial du géant asiatique. Les échanges commerciaux entre l'Afrique et l'Inde, qui s'étaient élevés à 60 milliards de dollars en 2011, devraient atteindre les 90 milliards de dollars d'ici à 2015.

La réussite de l'Inde dans la mise en œuvre du modèle de Partenariat privé-public (PPP) fait de ce pays un partenaire important pour faciliter l'adoption de ce modèle en Afrique. C'est ce qui ressort de la rencontre organisée par l'Export Import Bank of India (EXIM Bank of India) et la Fédération indienne des chambres du commerce et de l'industrie (FICCI) sur le thème : «Journée du partenariat entre l'Inde et l'Afrique ». L'Export- Import Bank of India (Exim Bank of India) a par ailleurs annoncé qu'elle allait lancer une co-entreprise spécialisée dans le développement des projets d'infrastructures en Afrique, en association avec la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres institutions financières indiennes.

La Banque entend collaborer plus étroitement avec le secteur privé pour nouer des partenariats solides et structurés, capables de contribuer au financement de la transformation de l'Afrique. Le principal objectif ici est de susciter de nouvelles idées sur la mobilisation de ressources dans le secteur privé et l'investissement en Afrique, y compris sur le plan du cofinancement. Le partenariat montre l'importance du développement du secteur privé en Afrique. Les discussions ont mis l'accent sur la manière de concevoir de nouveaux modèles de partenariat stratégique à long terme en mettant à profit les ressources (techniques et financières) du secteur privé qui sont destinées à l'Afrique et transitent par la Banque, ainsi que les ressources directement allouées aux PMR qui ont la BAD comme partenaire de choix.

5.2.3. La Chine ou consensus Beijing versus consensus de Washington

La Chine est en train de changer de politique en matière d'investissements en Afrique. Après s'être jusque-là appuyé sur les accords bilatéraux, soutenus par une diplomatie économique très active, la Chine s'apprête à investir plusieurs milliards

de dollars sur le continent à travers une institution multilatérale de développement. Certains observateurs parlent même du « consensus de Beijing » pour désigner une approche dans laquelle le développement du secteur privé et la croissance économique tiennent une place centrale et en laquelle les investisseurs ne s'immiscent pas en la gouvernance intérieure des pays d'Afrique. Le consensus de Washington, qui a fait autorité en matière de politique économique pendant trente ans, est donc en passe d'être remplacé par consensus de Beijing ? Rien n'est moins sûr. Ce qui est sûr c'est lors des AA de Kigali, le Conseil des gouverneurs a approuvé à l'unanimité la création d'un fonds d'affectation spéciale d'une valeur de 2 milliards de dollars américains créé par la Chine pour permettre à la Banque de satisfaire les besoins croissants de ses États membres et de ses clients du secteur privé, l'"Africa Growing Together Fund (AGTF) ».

6. Perspectives et vision stratégique

« Pourquoi les étrangers doivent-ils circuler plus facilement que les Africains en Afrique », « Nous attendons avec impatience, le passeport africain que nous a promis Mme Zuma », a déploré puis noté avec optimisme, Donald Kaberuka à Kigali.

L'intégration économique et politique joue un rôle clé dans l'amélioration de la transformation actuelle du continent africain. Cette intégration était déjà inscrite en 1963 dans la vision d'un grand marché commun proposé par les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine.

Le Traité d'Abuja pose les fondations de la création de la Communauté Économique Africaine (CEA), dans laquelle les économies des États membres de l'UA seront entièrement intégrées.

Son but est clair et convaincant : un marché commun regroupant la plupart des économies africaines, relativement petites et fragmentées, conduira à des économies d'échelle, ce qui rendra les pays africains plus compétitifs.

L'objectif de la CEA, c'est de transformer les cinquante-trois économies africaines en une économie unique et union monétaire, avec une monnaie unique et la libre circulation des capitaux et de la main d'œuvre. Comme stipulé dans l'Acte Constitutif, la direction politique du continent souhaite avoir en place une Banque centrale africaine, un Fonds monétaire africain et une Banque africaine d'investissement lorsque la CEA sera entièrement opérationnelle. Ceci suppose que l'Afrique dans son ensemble devra avoir traversé toutes les étapes de l'intégration.

6.1 Date butoir de l'établissement de la communauté économique africaine2028

La BAD demeure l'acteur central pour la réalisation des objectifs de paix et développement du continent africain. L'intégration régionale est une impérieuse nécessité pour l'Afrique et plus encore dans le contexte actuel de la mondialisation. Le constant largement partagé est qu'il existe en Afrique un besoin majeur et amplement reconnu d'intégration régionale en raison de la petite dimension démographique et économique de la majorité des pays du continent. Le déficit en

infrastructures régionales, tant dans le domaine des télécommunications, des transports et de la fourniture d'énergie, est un facteur de faible intensité des échanges entre pays africains, même limitrophes, et de moindre croissance économique. Il est amplement reconnu que la Banque africaine de développement a une responsabilité particulière à cet égard.

L'intégration est un des moteurs principaux de croissance économique. La constitution de marché régionaux intégrés permet de créer des cercles vertueux, grâce à l'accroissement de la taille des marchés, les économies d'échelle engendrées, l'harmonisation des règles, l'interconnectivité des infrastructures, et l'attrait exercés par conséquent sur les investissements étrangers.

Il est important de rappeler le rôle majeur que jouent des infrastructures et des services adaptés dans le développement économique et la réduction de la pauvreté d'un pays. Grâce à ces deux éléments, la croissance est rendue plus inclusive permettant le partage des bénéfices avec les communautés les plus pauvres, en particulier dans les régions éloignées et isolées. L'accessibilité et la qualité de l'infrastructure représentent des incitations économiques pour les participants du secteur public et privé puisqu' elles permettent d'accroître la compétitivité et de contribuer ainsi à façonner l'attractivité de la région pour les investisseurs étrangers. Une bonne infrastructure est cruciale pour l'émergence de marchés régionaux - que ce soit pour le commerce des marchandises ou des services.

6.2. Consolider le partenariat entre les Organisations de la Société Civile (OSC) et le Groupe de la Banque

Les organisations de la société civile ont longtemps reproché à la BAD de ne pas leur donner suffisamment accès à ses travaux. Même si toutes les critiques n'étaient pas également justifiées au regard d'une exégèse attentive, il n'en demeure pas moins que la coopération avec la société civile reste encore faible. Sa divulgation de l'information se classe encore loin derrière d'autres institutions pour ce qui est de la disponibilité d'information sur ses activités. Certaines organisations de la société civile et ONG sont immatriculées au siège de la BAD. Toutefois, les OSC et ONG africaines ont eu du mal à satisfaire aux critères stipulés par la Banque pour

participer aux projets et programmes qu'elle choisissait de financer.

2014 aura marqué un changement à cet égard. La Banque Africaine de Développement a accueilli en date du 20 Mai 2014 un Forum des Organisations de la Société Civile (OSC) au cours de ses Assemblées Annuelles 2014 qui a débattu sur des domaines décisifs pour le développement de l'Afrique dont le Développement du Secteur Financier, le genre et la Gestion des Ressources Naturelles. L'événement a permis de renforcer le partenariat de la Banque avec les Sociétés Civiles africaines, tel qu'indiqué dans son nouveau Cadre d'engagement adopté par le Conseil d'Administration en Octobre 2012. Cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre des nouvelles politiques et stratégies de la Banque la Politique de Diffusion et d'Accès à l'Information (DAI). Ce processus pourrait donner l'occasion aux organismes de la société civile d'influencer l'ordre du jour de la BAD, de restreindre certaines activités, ou, s'il y a lieu, d'encourager le soutien de la BAD à des secteurs qui pourraient être bénéfiques sur le plan du développement. L'assemblée peut être un lieu où les organisations de la société civile peuvent exercer une influence sur les politiques et la gestion de la Banque, comme l'a montré la participation de L'African Center for Economic Transformation (ACET), Africa Progress Panel (APP) Mo Ibrahim Foundation pour ne citer que les plus emblématiques.

6.3. Mettre fin aux conflits et consolider la paix en Afrique

La fragilité, au sens de l'interaction entre les conflits armés, la violence interpersonnelle, la pauvreté chronique, les inégalités socioéconomiques et une faible gouvernance, persistera dans de nombreux pays d'Afrique au cours des décennies à venir et ce, malgré des taux de croissance de 5% à 6%. Une mission avait été confiée par la BAD au Groupe de haut niveau sur les Etats fragiles (PHNEF), présidé par Elllen Johnson Sirleaf, le chef de l'Etat du Liberia et qui a produit rapport intitulé « Mettre fin aux conflits et consolider la paix en Afrique: Un appel à l'action ».

La question lancinante pour la BAD est de savoir comment ajouter le « R » de la reconstruction aux missions de la Banque africaine de développement qui depuis 50 accompagne les pays du continent. La réalité s'impose à cette institution face à la recrudescence des conflits qui détruisent le tissu socio-économique de certains

Etats africains et fragilisent tout espoir de leur développement.

Il convient de rappeler ici que le New Deal pour l'engagement dans les États fragiles est un cadre internationalement reconnu de lutte contre la fragilité. Crée en 2011 à l'initiative d'un groupe d'États se qualifiant eux-mêmes de fragiles, « le g7+ », et par un certain nombre de donateurs concernés, le New Deal préconise l'appropriation locale et des trajectoires propres à chaque pays dans les stratégies d'appui des donateurs. Les priorités sont formulées en concertation avec les pays bénéficiaires, selon cinq objectifs de consolidation de la paix et des États. Fin 2013, des avancées significatives avaient été enregistrées dans la mise en œuvre de ce New Deal. Cinq pays avaient procédé à des évaluations participatives de leur fragilité. La Somalie avait formalisé son « New Deal Compact » et le Soudan du Sud était en passe de le faire. D'autres pays, comme la Sierra Leone, avaient en outre incorporé des éléments du New Deal dans leur stratégie nationale de développement.

6.4. De la nécessité de coordination de la BAD, Union Africaine et la Commission économique pour l'Afrique

Depuis son lancement en 2002, comme la principale institution d'intégration, l'UA travaille pour la création de la communauté économique africaine en se basant sur les CER comme piliers du processus d'intégration. La vision de l'organisation continentale est de créer « des États-Unis d'Afrique intégré, prospère, équitable, bien géré, en paix, soutenu par ses propres citoyens et constituant une force créative et dynamique sur la scène internationale ». En 2013, les chefs d'États et de gouvernement de l'UA réunis à Addis-Abeba pour célébrer le Jubilé d'Or de l'Organisation de l'Union africaine (OUA), prédecesseur de l'UA, ont adopté une déclaration affirmant leur détermination à « bâtir une Afrique intégrée, prospère et en paix, tirée par ses citoyens et constituant une force dynamique sur la scène mondiale ». La Commission de l'UA a élaboré son 3ème plan stratégique (2014-2017) et amorcé l'ébauche d'une nouvelle déclaration de vision pour les 50 prochaines années, l'Agenda 2063. Ces documents réaffirment les objectifs panafricains et de la « renaissance africaine » et demandent la poursuite d'une nouvelle approche, plus audacieuse et plus efficace de gestion du développement africain, mais dans le respect des documents stratégiques existants.

La Commission économique Afrique est une organisation panafricaine et une Agence de l'ONU a reçu le mandat d'opérer en Afrique aux niveaux continental et régional et de mobiliser des ressources afin de financer les priorités de développement de l'Afrique énoncées par l'Union Africaine. Depuis sa création en 1958, la CEA-ONU a mené de nombreuses activités et a joué un rôle important dans le développement économique et social. Ainsi, la promotion de la bonne gouvernance, la mise en place de réformes économiques, la lutte contre le VIH/SIDA, la promotion du commerce équitable, l'intégration régionale, la prévention des crises et l'éradication de la pauvreté sont quelques exemples de luttes menées par les membres de la CEA-ONU pour atteindre cet objectif.

Le principe de la création d'une Banque Africaine de Développement a été adopté par la Commission Économique pour l'Afrique, le 1er mars 1962. Il s'agit donc d'une idée ancienne. La coordination profonde que tous les acteurs appellent de leurs vœux ne représente plus aujourd'hui de simples options, mais des changements stratégiques impératifs dont il n'est plus possible de faire l'économie. S'il peut sembler ambitieux, cet objectif pourrait, s'il est atteint, changer la donne dans l'émergence économique de l'Afrique. Pour ce faire la commission de l'union africaine doit se montrer capable d'étoffer sa vision politique et de la traduire en un mandat clair, de réaffirmer son indépendance (y compris dans les questions financières), de procéder à des réformes internes (en commençant par son secrétariat général) et de diversifier ses partenariats internationaux.

Le système des Nations Unies demande depuis longtemps plus de cohérence et de coordination à ses organismes et institutions opérant en Afrique et dans d'autres régions. Ce mandat a abouti au Mécanisme de coordination régionale, qui se réunit maintenant chaque année. La coopération de la BAD avec la Commission de l'Union africaine en vue de supprimer les principales entraves à la libre circulation des personnes et de renforcer les échanges commerciaux intra-africains, qui peuvent aussi contribuer à lutter contre le chômage en Afrique, a été le leitmotiv des discours qui ont ponctués les assemblées annuelles de 2014. La Commission de l'Union africaine, en collaboration avec l'Agence de Coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) et soutenue par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), est engagé dans le processus de

définition d'un agenda continental pour les 50 prochaines années.

La 12e session du Comité de coordination composé de représentants de la Commission de l'Union africaine (CUA), des Communautés économiques régionales (CER), de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et de la Banque africaine de développement (BAD), en prélude au Sommet de l'Union africaine (UA) qui se tiendra à Malabo, en Guinée équatoriale vient de se tenir en Tunisie.

Après une décennie de croissance économique solide, l'Afrique défie aujourd'hui les récits passés de pauvreté et de dépendance, et écrit une histoire nouvelle de changement et d'opportunités. Les pays africains ont montré d'ailleurs la capacité de brûler plusieurs étapes pour s'intégrer dans une chaîne de valeur, sans même attendre que tous les autres maillons de la chaîne soient en place. Pour la plupart des pays africains, le principal défi consiste à traduire le taux de croissance très positif de ces dix dernières années en un développement inclusif et durable, créateur d'emplois pour une jeunesse africaine de plus en plus nombreuse. Pour concrétiser cette impérieuse nécessité, il faudra prendre conscience de l'aspect incontournable du renforcement des capacités sans lequel une émergence sera différée. Au bout du compte, il ne faut pas perdre de vue qu'une amélioration de la fiscalité est indispensable en Afrique. Dans ce cadre, il faut aussi réduire les flux financiers illicites qui échappent à la fiscalité nationale et qui ont lieu quand certaines compagnies étrangères utilisent des montages financiers pour sous-estimer leurs charges d'impôt. JBH.